

SheTrades Afrique de l'Ouest : Marchés publics tenant compte du genre en Côte d'Ivoire

**Atelier de formation sur la Commande
Publique sensible au Genre en Côte d'Ivoire**

19 - 20 octobre 2022

Rapport

Version : 18 novembre 2022

Table des matières

ABREVIATIONS	3
1 INTRODUCTION	4
2 L'ATELIER	4
2.1 Objectif de l'atelier	4
2.2 Jour 1 de l'atelier	4
2.3 Jour 2 de l'atelier	5
3 L'OPINION DES PARTICIPANTS	5
3.1 Organisations représentées	5
3.2 Résultats de l'enquête sur les connaissances et les opinions	6
3.3 Interprétation	8
4 RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES OBSTACLES ET LES MESURES	10
4.1 Obstacles identifiés pour la Côte d'Ivoire	11
4.2 Priorité des obstacles en Côte d'Ivoire	11
4.3 Mesures	12
5 RESULTAT DES DISCUSSIONS	14
5.1 Des stratégies d'assistance ciblées	14
5.2 Loi sur les marchés publics en Côte d'Ivoire	14
5.3 Cible	15
ANNEXE A – PROGRAMME DE L'ATELIER	16

Abréviations

ANRMP	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
EAfs	Entreprises Appartenant à des Femmes
ITC	International Trade Centre
KOICA	Korean International Cooperation Agency
PPRC	Public Procurement Research Centre

1 Introduction

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a exprimé l'ambition de promouvoir la participation des entreprises appartenant à des femmes (EAFs) dans les marchés publics.

Le programme SheTrades du Centre du commerce international (ITC) a proposé d'apporter son assistance technique à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) afin de renforcer les capacités de son personnel en matière d'intégration du genre dans la commande publique en Côte d'Ivoire, visant à aider les femmes à soumissionner et à remporter des appels d'offres publics.

L'ANRMP et le programme SheTrades ont organisé un atelier de deux jours dans le cadre du projet SheTrades Afrique de l'Ouest, financé par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), afin de discuter des possibilités de promouvoir la participation des EAFs aux marchés publics en Côte d'Ivoire. L'ITC a fait appel à l'expertise du Public Procurement Research Center (PPRC) pour faciliter (une partie) de l'atelier. L'atelier a eu lieu du 19 au 20 octobre 2022, et ce rapport résume ce qui a été discuté et appris.

2 L'atelier

2.1 Objectif de l'atelier

Cet atelier avait pour but de sensibiliser les parties prenantes à l'intégration de la dimension de genre dans les marchés publics. Pour ce faire, un atelier de deux jours a été organisé. L'ordre du jour de l'atelier est joint en annexe A.

Objectifs de l'atelier :

- Sensibiliser le personnel de l'ANRMP et autres institutions impliquées dans le processus de passation de marchés publics sur l'importance de l'intégration du genre dans les marchés publics ;
- Sensibiliser les femmes entrepreneures sur les opportunités liées aux marchés publics ;
- Présentation du guide étape par étape de SheTrades « Mettre Les Marchés Publics Au Service Des Femmes » ;
- Présentation d'exemples déjà mises en œuvre dans d'autres pays afin d'inspirer les acteurs ivoiriens ; et
- Tenir une consultation avec les femmes entrepreneures sur les défis et opportunités liés aux marchés publics pour le secteur agricole.

2.2 Jour 1 de l'atelier

Le premier jour de l'atelier a été consacré à :

- Familiariser l'auditoire avec marchés publics tenant compte du genre ;
- Découvrez la situation actuelle en Côte d'Ivoire et les points de vue des participants ;

- Présentation de l'ANRMP : 'Marchés publics, des opportunités pour les femmes entrepreneures' ; et
- Explorer les obstacles auxquels les EAFs sont confrontés en matière de marchés publics.

Les réponses aux présentations des experts du PPRC et les résultats des discussions en sous-groupes et en plénière sont présentés dans les autres sections de ce rapport.

2.3 Jour 2 de l'atelier

Le deuxième jour de l'atelier a été consacré à :

- Explication par les experts des mesures qui peuvent être mises en œuvre pour surmonter les obstacles auxquels les EAFs sont confrontés ;
- Explication détaillée de l'utilisation du guide « Mettre Les Marchés Publics Au Service Des Femmes » ; et
- Discutez si la Côte d'Ivoire envisagerait d'adopter des stratégies d'assistance ciblée.

Les stratégies d'assistance ciblées sont des moyens de mettre les EAFs en avant par rapport aux non-EAFs. Cela augmente les chances que les EAFs non seulement participent aux appels d'offres, mais aussi les gagnent.

En fin de journée, ITC a présenté les options pour une définition nationale des EAFs en Côte d'Ivoire et les efforts de l'*International Workshop Agreement (IWA)* de l'Organisation Internationale de Normalisation (*International Organization of Standardization: ISO*) pour formuler des définitions mondiales sur l'entrepreneuriat féminin (IWA 34).

3 L'opinion des participants

Les participants à l'atelier ont rempli une enquête au sujet de leurs connaissances, leurs points de vue et leurs suggestions concernant les marchés publics, les EAFs et la participation des EAFs aux marchés publics. L'enquête a été complétée par 19 répondants et les résultats sont présentés ci-dessous.

3.1 Organisations représentées

Vous trouverez ci-dessous une liste de toutes les organisations invitées et le nombre de représentants par organisation qui étaient présents pendant les deux jours de l'atelier.

Organisation (question A1)	Nombre de personnes
Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)	2
Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)	0
Institut National de la Statistique (INS)	0
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État (MBPE)	1
Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	0

Organisation (question A1)	Nombre de personnes
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME (MCIP-PME)	0
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)	1
Conseil National des Exportations (CNE)	0
Ministère de la Justice	0
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP)	0
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)	0
Ministère du Plan et du Développement (MPD)	0
Ministère de la Poste et de l'Économie Numérique (MPEN)	0
Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (MEPS)	0
Membres de l'Assemblée Nationale	0
Femmes entrepreneurs et productrices (CCIC, SITA, S.A., AAFEX, etc.)	0
Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI)	1
Côte d'Ivoire Exportation	1
Confédération Générale des PME de Côte d'Ivoire (CGPMECI)	0
Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER)	0
Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA)	1
Agence Côte d'Ivoire PME	1
Association des Femmes Entrepreneures et Solidaires de Côte d'Ivoire (AFESCI)	0
Union des Sociétés Coopératives des Femmes Exploitantes de Côte d'Ivoire (USCFECI)	0
Association Nationale des Coopératives Agricoles de Côte d'Ivoire (ANACACI)	0
Centre de Promotion de l'Investissement en Côte d'Ivoire (CEPICI)	0
Entreprises appartenant à des femmes	0
Autre	11
Total	19

Sur les 19 personnes qui ont répondu à l'enquête, 8 étaient des femmes et 11 des hommes (question A2).

A la question " Comment êtes-vous impliqué dans les marchés publics en Côte d'Ivoire ?" (question A3) les participant on répondu :

Je représente des entreprises appartenant à des femmes	1
Je suis un fournisseur	0
Je suis un décideur politique	2
Je travaille dans une entité adjudicatrice	1
Je ne suis pas impliqué dans les marchés publics	8
Autre	7
Total	19

3.2 Résultats de l'enquête sur les connaissances et les opinions

Vous trouverez ci-dessous le décompte des réponses aux principales questions fermées :

Déclaration		D'accord	Neutre	Pas d'accord
B1	Avant aujourd'hui, je savais déjà ce qu'étaient marchés publics tenant compte du genre	26%	21%	53%
B2	Je comprends que les entreprises appartenant à des femmes rencontrent plus d'obstacles que les entreprises appartenant à des hommes pour participer aux appels d'offres publics.	55%	10%	35%
B3	Je sais quels sont les lois, actes et règlements relatifs aux marchés publics qui s'appliquent aux entreprises appartenant à des femmes.	16%	21%	63%
B4	Je pense qu'il faut aider les entreprises appartenant à des femmes à <i>participer</i> aux appels d'offres publics.	100%	0%	0%
B5	Je pense qu'il faut aider les entreprises appartenant à des femmes à <i>remporter</i> des marchés publics.	95%	5%	0%
B6	Je pense que les marchés publics tenant compte du genre peuvent faire la différence pour les entreprises appartenant à des femmes en Côte d'Ivoire.	79%	11%	11%
B7	Je peux contribuer personnellement à soutenir les entreprises appartenant à des femmes dans le cadre des marchés publics.	71%	24%	6%
B8	Je sais comment le pouvoir des marchés publics peut favoriser certains groupes/types de fournisseurs.	30%	40%	30%
B9	Je sais ce que signifie l'application de préférences de prix dans les marchés publics.	53%	21%	26%
B10	J'ai entendu parler de l'option de la sous-traitance, lorsqu'une grande entreprise est obligée par l'entité gouvernementale adjudicatrice de sous-traiter à des entreprises appartenant à des femmes.	45%	25%	30%
B11	J'ai entendu parler de "réserves", lorsque certaines catégories de marchés publics sont réservées aux entreprises appartenant à des femmes.	53%	26%	21%
B12	Si les entreprises appartenant à des femmes travaillent suffisamment dur, elles ont les mêmes chances que n'importe quelle autre entreprise.	94%	6%	0%

	Déclaration	Réponse	
C1	20% de toutes les dépenses liées aux marchés publics en Côte d'Ivoire devraient aller aux petites et moyennes entreprises (PME). Veuillez sélectionner votre réponse.	Je suis au courant de ces 20 %:	44%
		Je n'étais pas au courant:	56%
		Une personne a déclaré : "il s'agit en fait de 30%"	
C2	Pour réussir dans le domaine des marchés publics tenant compte du genre, le	Je suis d'accord:	72%
		Je ne suis pas d'accord:	17%

	gouvernement devrait également fixer un objectif de dépenses pour les entreprises détenues par des femmes.	Je ne sais pas:	11%
C3	Si le gouvernement fixait un objectif pour le pourcentage de l'ensemble des dépenses d'approvisionnement qui doit être réalisé par des entreprises appartenant à des femmes, quel serait, selon vous, un objectif réaliste ?	10 %:	12%
		20 %:	6%
		30 %:	18%
		40 %:	18%
		50 %:	12%
		60 %:	6%
		Je ne sais pas:	28%

3.3 Interprétation

Ce qui ressort des réponses quantitatives, c'est que les réponses sont très mitigées. A l'exception du fait que 72% des répondants sont d'accord pour dire que " pour réussir dans le domaine des marchés publics en tenant compte du genre, le gouvernement devrait également fixer un objectif de dépenses pour les entreprises détenues par des femmes ". D'après notre expérience au cours de l'atelier, ainsi que d'après les réponses quantitatives et qualitatives, il semble que beaucoup de participants commencent seulement à en savoir plus sur les marchés publics sensibles au genre. Il est important de le mentionner car les réponses que nous pourrions obtenir dans quelques années pourraient être très différentes, lorsque les parties prenantes concernées seront plus conscientes des obstacles et des solutions, telles que les options politiques, pour que davantage d'EAFs participent aux appels d'offres publics et les remportent effectivement.

Les participants ont également répondu à trois questions ouvertes. Les questions leur ont été expliquées au préalable et les réponses sont résumées ici :

Quelles sont les bonnes pratiques en matière des marchés publics tenant compte du genre en Côte d'Ivoire dont vous avez connaissance ?

Malheureusement, aucune réponse ne reflète un exemple réel de bonnes pratiques. 10 répondants indiquent qu'ils ne savent pas. D'autres fournissent quelques informations relatives à des suggestions d'amélioration :

Quatre répondants mentionnent que les appels d'offres publics sont ouverts à tous les types d'entreprises et que les EAFs ne sont en tant que telles pas empêchées de participer.

Deux répondants disent qu'il serait judicieux de fonder une politique de marchés publics tenant compte de la dimension de genre sur celle qui existe pour les PME et un autre remarque que des réserves devraient être appliquées aux EAFs. Enfin, trois répondants suggèrent de faciliter un meilleur accès à l'information pour les EAFs et mentionnent que les EAFs ont besoin de formation et que les parties prenantes (pouvoirs adjudicateurs, société civile) doivent être sensibilisées aux marchés publics sensibles au genre.

*Veillez mentionner et expliquer un obstacle à la **participation** des entreprises appartenant à des femmes aux appels d'offres publics en Côte d'Ivoire.*

15 répondants mentionnent des problèmes qui sont systémiques ou des caractéristiques des marchés publics qui ne tiennent pas compte des spécificités des EAFs. Des mots comme discrimination, partialité, stéréotypes et préjugés ont été mentionnés. Le manque d'information et le manque de formation sont explicitement mentionnés 12 fois. Les répondants expliquent qu'il semble y avoir un manque de soutien pour les EAFs et que les femmes semblent être mises de côté, étiquetées comme incapables et vulnérables. L'une des personnes interrogées impute directement le problème aux EAFs et attribue leur manque de participation à la faiblesse du leadership ("les femmes ont tendance à se contenter de moins"). Trois répondants n'ont pas répondu à la question.

Veillez mentionner et expliquer un obstacle auquel se heurtent les entreprises détenues par des femmes pour remporter des marchés publics en Côte d'Ivoire.

Quatre répondants mentionnent que les EAFs ne sont généralement pas capables de présenter une offre compétitive (mauvaise gestion des bases de données/assemblage des dossiers et faiblesse générale). Les autres réponses concernent le faible pourcentage d'EAFs, l'absence d'objectif d'augmentation du nombre de contrats attribués à des femmes, le manque de financement et le manque d'information/de formation (veillez noter que ces réponses se réfèrent davantage à la question précédente sur la participation). Sept répondants n'ont pas répondu à la question.

Veillez partager vos recommandations générales sur les marchés publics tenant compte du genre en Côte d'Ivoire, le cas échéant. Ou indiquez toute autre remarque que vous pourriez avoir.

Les réponses à cette question des 15 personnes qui ont rempli quelque chose sont diverses et riches et nous les mentionnons toutes ci-dessous, classées par catégorie pour un aperçu clair.

Suggestions concernant la politique et les objectifs

- Consacrer un pourcentage obligatoire des marchés publics aux entreprises féminines afin qu'elles s'y intéressent.
- Le gouvernement doit prévoir une partie des marchés publics dédié à 10% aux entreprises féminines, comme il l'a fait pour les PME (30%).
- Inclure, dans le cadre de la discrimination, des dispositions négatives en faveur des EAFs.
- Mettre en place une politique de marchés publics à accorder aux femmes ainsi qu'aux PME.
- Fixer un pourcentage minimum de participation des entreprises appartenant à des femmes pour les marchés publics.
- Lancer des marchés publics spécialement réservés aux femmes
- Les décideurs politiques doivent créer un pied d'égalité pour tous et donner accès à un travail de qualité.
- Augmenter les fonds de soutien gouvernementaux pour les femmes (pour l'entrepreneuriat).

Suggestions concernant l'information

- Sensibiliser les MPME dirigées par des femmes, les associations et les coopératives à l'existence des marchés publics.
- Faire des apparitions à la radio locale et à la télévision nationale pour sensibiliser à l'acquisition de marchés publics.
- Nous recommandons que le CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) crée une base de données des femmes entrepreneurs pour les informer à temps des offres disponibles.
- Assouplir les conditions d'accès aux marchés publics
- Information sur les opportunités de marchés publics
- Avoir accès à l'information, se former et disposer de toutes les informations pour participer aux marchés publics.
- Informer les EAF de la possibilité de participer aux marchés publics.
- L'ANRMP doit décentraliser l'information sur les marchés publics. Mettre en place une stratégie de communication avec les collectivités locales pour toucher un grand nombre de femmes pour participer aux marchés publics.
- Sensibiliser les femmes entrepreneurs sur les opportunités des marchés publics.
- Informer les femmes
- Il serait judicieux d'impliquer davantage les entreprises appartenant à des femmes dans le processus d'accès aux marchés publics.
- Organiser des journées nationales de la culture entrepreneuriale pour les femmes (les motiver).

Suggestions concernant la formation

- Renforcement des capacités des femmes entrepreneurs
- Former les EAF pour des compétences ciblées sur les mécanismes d'appropriation des marchés publics.
- Former les femmes
- Pousser les entreprises féminines pour les rendre plus dynamiques et professionnelles
- Sensibiliser les femmes aux différents accompagnements et formations qui existent pour renforcer leurs capacités et les aider à participer aux appels d'offres des marchés publics.

Autres

- Selon moi, le genre ne doit pas être un obstacle pour une entreprise exclusivement féminine. Toutes les entreprises doivent avoir accès aux marchés publics ou du moins encourager les femmes à créer leurs entreprises. Faire respecter l'égalité des sexes.

4 Résultats de l'enquête sur les obstacles et les mesures

Les obstacles que les EAFs rencontrent généralement sont décrits dans le guide de l'ITC Mettre les marchés publics au service des femmes et sont divisés en cinq catégories principales. Au cours de l'atelier, les catégories et tous les obstacles ont été expliqués. Ces résultats sont présentés en 4.1 et 4.2.

Le guide parle également des mesures. Cela est expliqué au point 4.3.

4.1 Obstacles identifiés pour la Côte d'Ivoire

Vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats d'un questionnaire individuel dans lequel il était demandé aux participants si un obstacle s'applique à la situation en Côte d'Ivoire. Les obstacles sont classés dans les séquences telles que présentées dans le guide de l'ITC.

Cet obstacle est-il un problème en Côte d'Ivoire ?				
N°	Obstacle	Oui	Non	Vide
1	Appels d'offres complexes et gros contrats	11	6	1
2	Concurrence basée sur le prix	9	6	3
3	Temps insuffisant pour préparer les offres	7	9	2
4	Marchés fermés à la concurrence en raison d'accords à long terme	6	11	1
5	Besoins financiers disproportionnés	16	2	0
6	Exigences de qualité disproportionnées	8	10	0
7	Accent excessif sur les normes et certifications coûteuses du secteur	8	8	2
8	Performances antérieures exigées	13	4	1
9	Retard de paiement ou risque de non-paiement	18	0	0
10	Demandes excessives d'informations	11	7	0
11	Manque de retour	9	7	2
12	Position biaisée envers les entreprises appartenant à des femmes	2	16	0
13	Accès insuffisant aux opportunités d'appel d'offres	14	4	0
14	Peu de dialogue avec l'entité adjudicatrice	10	7	1
15	Pas d'invitation à soumissionner	6	11	1
16	Accès limité à Internet	15	2	1
17	Manque de compétences en matière d'appel d'offres	15	3	0
18	Ressources financières limitées	18	0	0
19	Peu d'expérience sur laquelle se ressourcer	14	4	0
20	Réseaux ou connexions insuffisants pour demander de l'aide	13	3	2

4.2 Priorité des obstacles en Côte d'Ivoire

Les participants ont également été invités à indiquer l'urgence de s'attaquer à un obstacle particulier. Sur la base de ces données, le tableau ci-dessous a été élaboré, dans lequel les obstacles sont classés par ordre de priorité.

Quelle est l'urgence de s'attaquer à cet obstacle ?				
N°	Obstacle	Faible	Modérée	Grande
9	Retard de paiement ou risque de non-paiement	18	0	0
18	Ressources financières limitées	18	0	0
5	Besoins financiers disproportionnés	16	2	0
16	Accès limité à Internet	15	2	1
17	Manque de compétences en matière d'appel d'offres	15	3	0
13	Accès insuffisant aux opportunités d'appel d'offres	14	4	0
19	Peu d'expérience sur laquelle se ressourcer	14	4	0
20	Réseaux ou connexions insuffisants pour demander de l'aide	13	3	2

8	Performances antérieures exigées	13	4	1
1	Appels d'offres complexes et gros contrats	11	6	1
10	Demandes excessives d'informations	11	7	0
2	Concurrence basée sur le prix	9	6	3
14	Peu de dialogue avec l'entité adjudicatrice	10	7	1
11	Manque de retour	9	7	2
7	Accent excessif sur les normes et certifications coûteuses du secteur	8	8	2
3	Temps insuffisant pour préparer les offres	7	9	2
6	Exigences de qualité disproportionnées	8	10	0
12	Position biaisée envers les entreprises appartenant à des femmes	2	16	0
4	Marchés fermés à la concurrence en raison d'accords à long terme	6	11	1
15	Pas d'invitation à soumissionner	6	11	1

Les dix premiers semblent faire l'objet d'un consensus général, tandis que les résultats pour les dix autres sont un peu plus mitigés. L'obstacle d'une position biaisée envers les EAFs (n°12) se démarque. Tout d'abord, 16 personnes affirment que ce n'est pas un problème (voir section 4.1) et ensuite 16 personnes indiquent qu'il a une priorité modérée (et pas faible !).

Nous recommandons d'utiliser cette liste pour alimenter la feuille de route (voir le guide "Mettre les marchés publics au service des femmes").

Les participants ont aussi discuté, lors de sessions en petits groupes, des obstacles qui sont particulièrement pertinents en Côte d'Ivoire. Les obstacles qui ont été mentionnés comme étant plus inquiétants que les autres :

- La disponibilité des ressources financières ; beaucoup de femmes sont pauvres. Aussi : devoir payer les dossiers d'appel d'offres. Cela peut aller de 50.000 francs à 1 million de francs ;
- Les paiements qui sont demandés, comme une garantie de soumission ;
- Manque de communication et de sensibilisation en ce qui concerne les opportunités d'offres (au niveau des EAFs) ;
- Capacité inexistante ou limitée des PME en général ;
- Faible capacité des EAFs à créer leur propre entreprise ;
- Harcèlement sexuel et corruption dans les marchés publics ; et
- Les capacités des EAFs sont limitées, un renforcement des capacités est nécessaire. Les EAFs devraient obtenir des informations de manière proactive.

4.3 Mesures

Dans l'enquête, nous avons demandé aux participants de réfléchir aux mesures possibles à prendre pour aider les EAFs à participer aux appels d'offres publics. Ces mesures sont expliquées plus en détail dans le guide de l'ITC. Vous trouverez ci-dessous une liste de toutes les mesures classées en fonction de la priorité indiquée par les participants. Le classement est basé sur le nombre de "oui" moins le nombre de "non" combiné avec les mesures qui ont été explicitement mentionnées par les participants ("Veuillez considérer les 37 mesures ci-dessus et lister les 3 à 5 mesures qui aideraient le plus les entreprises appartenant à des femmes en Côte d'Ivoire. Inscrivez les chiffres ici.")

Mesure	Oui	Non
Organiser une formation sur les appels d'offres pour les entreprises appartenant à des femmes	17	1
Établir des réseaux avec des organisations sectorielles en tant qu'intermédiaires pour atteindre les entreprises appartenant à des femmes	18	0
Aider les entreprises appartenant à des femmes à se connecter au sein de réseaux utiles ou de soumissionnaires expérimentés	18	0
Autoriser les paiements anticipés et intermédiaires	13	2
Faciliter la soumission en ligne des offres (si l'accès à Internet ne pose pas de problème)	18	0
Fournir un accès gratuit aux avis de marché et à la documentation d'appel d'offres	17	1
Organiser des séances d'information (par exemple, des visites de sites) avant la date limite d'appel d'offres	16	1
Protéger les intérêts des sous-traitants dans les contrats (paiement direct aux entreprises appartenant à des femmes)	18	0
Fournir des informations après l'attribution du contrat sur la procédure et les notations	18	0
Décomposer les offres en lots	17	0
Distribuer les directives d'appel d'offres et d'autres documents d'appui	16	0
Standardiser les procédures et les documents entre les entités adjudicatrices	16	1
Standardiser et simplifier au maximum les procédures et les documents	15	2
Mettre en place des délais de paiement et des sanctions en cas de retard de paiement	15	2
Mettre en place un service d'assistance aux appels d'offres ; désigner une personne de contact joignable	15	2
Ne pas redemander les documents déjà disponibles	15	1
Récupérer directement les documents autorisés	15	1
Ne demander la soumission des documents qu'une fois la (pré-)sélection faite	15	1
Fournir des informations après l'attribution du contrat sur la procédure et les notations	15	1
Utiliser un langage non sexiste	15	2
Demander uniquement les normes et certificats nécessaires	14	2
Inviter les entreprises appartenant à des femmes à soumissionner	15	3
Autoriser les questions et réponses écrites dans le cadre de la procédure d'appel d'offres	14	2
Relier les exigences de performance au caractère et à la taille de la mission	13	2
Partager les documents soumis et les résultats de la préqualification avec d'autres entités adjudicatrices	13	2
Veiller à ce que les services et comités de marchés publics soient paritaires	13	2
Prévoir suffisamment de temps pour soumettre des offres	12	3
Publier des avis d'information anticipée	13	5
Utiliser les langues locales	11	3
Ne pas utiliser, ou réduire le nombre ou le montant des garanties financières et des cautions de soumission	12	5
Restreindre l'accès des soumissionnaires à certains lots	10	4
Utiliser le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse Spécifier en fonction des performances ou des exigences fonctionnelles	9	3
Les exigences de contrôle sont proportionnées aux risques encourus	10	5
Limiter la durée et le renouvellement des accords (cadres)	9	5

Mesure	Oui	Non
Autoriser les offres communes avec la possibilité de s'appuyer sur les performances antérieures des autres parties	8	5
Limiter les niveaux de qualification financière	7	6
Envisager de ne pas demander de comptes financiers audités	2	11

Nous recommandons à nouveau d'utiliser cette liste pour alimenter la feuille de route (voir le guide "Mettre les marchés publics au service des femmes").

5 Résultat des discussions

Outre les présentations et les discussions sur les obstacles et les mesures, l'atelier a également abordé les stratégies d'assistance ciblée et les possibilités de les appliquer.

5.1 Des stratégies d'assistance ciblées

Il existe trois options pour les stratégies d'assistance ciblée :

- Préférence de prix
- Réservations
- Sous-traitant

Le guide "Mettre les marchés publics au service des femmes" donne des précisions sur la définition et l'applicabilité de ces options.

- L'opinion générale de l'auditoire était que l'utilisation des préférences de prix pourrait être un pont trop loin à ce stade. Toutefois, l'application de réservations et la sous-traitance ont été considérées comme des options viables. L'application de réservations a été considérée comme particulièrement applicable dans des secteurs de marché spécifiques et aux petits lots. L'application de la stratégie de sous-traitant a été considérée pour les contrats suffisamment grands.

5.2 Loi sur les marchés publics en Côte d'Ivoire

Alors que l'ANRMP a fait valoir que la loi sur les marchés publics prévoit un traitement préférentiel des EAFs, cela ne semble pas être le cas. Le terme "genre" est mentionné dans le Code Marchés Publics Ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, mais la clause spécifique est trop générale pour a) faire une différence et b) permettre une passation de marché préférentielle pour les EAFs ("Art. 8. - Principes fondamentaux - Les marchés publics, quel qu'en soit le montant, sont soumis aux principes suivants : le respect de la réglementation en matière environnementale, sociale et du travail, de protection des personnes handicapées et du genre."). Notre interprétation est que cette clause fait référence aux exigences auxquelles les biens, services ou travaux qui seront achetés doivent se conformer, et qu'elle ne fait pas référence aux entreprises participant aux procédures d'appel d'offres.

Cela soulève la question de savoir s'il est possible, dans le contexte juridique actuel, d'appliquer des stratégies d'assistance ciblée.

5.3 Cible

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire ayant exprimé l'ambition de promouvoir la participation des entreprises appartenant à des femmes dans les marchés publics, il est essentiel de fixer une cible. Actuellement, il existe une cible de dépenses pour les PME et l'audience n'a cessé de faire référence à cet objectif comme étant le même pour les EAFs. Cependant, les EAFs ne sont pas les mêmes que les PME et afin de faire une réelle différence, nous pensons qu'une cible spécifique pour les EAFs est crucial. Plusieurs participants ont mentionné que le pourcentage fixé (auparavant 20%, maintenant 30%) pour les PME n'est généralement pas atteint.

Annexe A – Programme de l'atelier

Jour 1

09H30 – 10H00	Accueil et installation des participants
10H00 – 10H10	Discours de l'ITC
10H10 – 10H20	Discours de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)
10H20 – 10H30	Discours d'ouverture de l'atelier par le Ministère du Commerce et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
10H30 – 11H00	Pause-café
11H00 – 11H45	Partie 1 : Discussion avec les femmes entrepreneures sur les défis et opportunités liés aux marchés publics pour le secteur agricole Séance plénière dirigée par les experts internationaux d'ITC
11H45 – 12H30	Discussions et questions & réponses Séance plénière
12H30 – 14H00	Pause déjeuner
14H00 – 15H30	Partie 2 : L'intégration du genre dans les marchés publics : quelles opportunités pour les femmes entrepreneures Intervenants : ANRMP
15H30 – 16H00	Résumé de l'atelier et discours de clôture Intervenants : Ministère du Commerce et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
16H00	Clôture de l'atelier

Jour 2

09H30 – 10H00	Accueil et installation des participants
10H00 – 10H10	Discours de l'ITC
10H10 – 10H20	Discours de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)
10H20 – 10H30	Discours d'ouverture de l'atelier par le Ministère du Commerce et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
10H40 – 11H00	Pause-café
11H00 – 11H45	Partie 1 : L'intégration du genre dans les marchés publics : présentation du guide étape par étape d'ITC / Intervenants : Experts internationaux d'ITC
11H45 – 12H30	Discussions et questions & réponses Séance plénière
12H30 – 14H00	Pause déjeuner
14H00 – 14H45	Partie 2 : Exemples de pratiques en matière d'intégration du genre dans la commande publique / Intervenants : Experts internationaux d'ITC
14H45 – 15H30	Discussions et questions & réponses Séance plénière
15H30 – 16H00	Résumé de l'atelier et discours de clôture Intervenants : Ministère du Commerce et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
16H00	Clôture de l'atelier